

# Financer ma formation au permis de conduire

## Votre projet

Passer le permis et faciliter ainsi votre mobilité pour suivre une formation ou accéder à un emploi. Plus précisément, vous recherchez une aide financière pour vous aider à payer vos heures de conduite délivrées par une auto-école de la région.

## Montant et accompagnement proposé

Nous pouvons prendre en charge une partie des coûts de votre formation au permis de conduire. Le montant de l'aide est de **200 €**.

## Bénéficiaires et points d'attention

Cette aide s'adresse à tous les jeunes **âgés de 17 ans**, en cours de formation au permis de conduire au moment du dépôt de la demande et résidant en Auvergne-Rhône-Alpes.

La demande devra être déposée avant le 18ème anniversaire du jeune.

### **DANS TOUS LES CAS :**

L'aide est cumulable avec l'aide au permis de conduire proposée par le Pass'Région.

Vous devez fournir 5 justificatifs :

- une pièce d'identité,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- une facture certifiant l'inscription dans une auto-école située en région
- un relevé d'identité bancaire
- une autorisation parentale à compléter et à signer